

Villeneuve-Loubet

Marina Baie des Anges

Un port de plaisance nouvelle génération

Un nouvel élan de dynamisme

Eiffage Concessions a remporté en groupement avec la Banque des Territoires et Sodeports la concession de ce port de plaisance. Le contrat inclut le financement, la conception, la construction, l'exploitation et la maintenance du port pour une durée de 30 ans.

Pour mi-2024, la commune de Villeneuve-Loubet disposera d'un espace redynamisé par une nouvelle configuration :

- Mise aux normes environnementales et rénovation du chantier naval.
- Création d'un quai d'honneur de 2 000 m².
- Construction d'un espace d'environ 7 000 m² comprenant un hôtel 4 étoiles, un restaurant, un espace aqualudique-thalasso et des bureaux.
- A l'extérieur, reconstruction de la piscine (le lagon) et création d'aires de jeux.

Différentes initiatives seront mises en place pour atteindre le label Pavillon Bleu et la certification Port Propre et Actif en Biodiversité, telles que l'utilisation des calories de l'eau de mer pour le chauffage ou la climatisation, la création de nurseries artificielles pour le développement des poissons ou encore l'installation de collecteurs de déchets flottants.

Eiffage s'est associé à l'agence d'architectes Erades & Bouzat pour faire rayonner la marina et insuffler un nouvel élan au port.



© Architectes : Erades & Bouzat

MARIBAY

RSE

- Construction dans la démarche Bâtiments Durables Méditerranéens.
- Toitures végétalisées.
- 20 % des travaux confiés à des PME et artisans locaux.

INFOS CLÉS

Capacité d'accueil de
515 bateaux

Investissement global
Près de 64 M€

Client
Commune de Villeneuve-Loubet

Début de l'exploitation du port
1^{er} janvier 2021

Mise en service des nouvelles infrastructures
Mi 2024

Durée du contrat de partenariat
30 ans